



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 56

Votants : 74 (dont 18 procurations)

N°44

OBJET :

VALORISATION DU
SICHON EN CŒUR
URBAIN

LANCEMENT DES
PROCEDURES DE
DECLARATION
D'UTILITE
PUBLIQUE ET
ACQUISITION
FONCIERE PAR
L'ETABLISSEMENT
PUBLIC FONCIER
AUVERGNE

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 07 OCT. 2021

Publiée ou notifiée
le : 07 OCT. 2021

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT (à partir de la délibération n°51), Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Annie CORNE, Bertrand BAYLAUCQ, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Marc BOUREL, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN, Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET (à partir de la délibération n°11), Sylvain BRUNO, Christine BOUARD (à partir de la délibération n°9), Pierre BONNET, Evelyne VOITELLIER (de la délibération n°1 à 35 et à partir de la délibération n°39), Jean ALMAZAN, Pauline TIROT (à partir de la délibération n°20), Henri SARRE (à partir de la délibération n°9), Corinne IBARRA, Claude MALHURET (de la délibération n°1 à 30 et à partir de la délibération n°35), Christiane LEPRAT, Bernard KAJDAN, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

MM. François SENNEPIN à Elisabeth BARGE, Michèle CHARASSE à Nicole COULANGE, Jean-Claude BRAT à Jean-Sébastien LALOY (jusqu'à la délibération n°50), Vice-Présidents.

Mmes et MM. Françoise DUBESSAY à Michel LAURENT, Ludivine DUFRAISE à Pierre BONNET, Philippe COLAS à Jacques TERRACOL, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Annie DAUPHIN à Jean-Sébastien LALOY, Alexis MAYET à Isabelle RECHARD (jusqu'à la délibération n°10) Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Laure GUERRY à Joseph KUCHNA, Yves-Jean BIGNON à Jean ALMAZAN, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Anne-Sophie RAVACHE à Jean ALMAZAN, Valérie LASSALLE à Charlotte BENOIT, Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Frédéric AGUILERA (jusqu'à la délibération n°19), Henri SARRE à Corinne IBARRA (jusqu'à la délibération n°8), Alexis BOUTRY à Evelyne VOITELLIER, Linda PELISSIER à Corinne IBARRA, Sylvie DUBREUIL à Evelyne VOITELLIER.

Absents excusés :

MM. François SZYPULA, Pascal DEVOS, Alexandre GIRAUD.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu le Code de l'expropriation,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté et notamment ses compétences en matière d'Aménagement du Territoire et de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations,

Vu l'enquête publique réalisée entre le 05 octobre 2020 et le 04 novembre 2020 ainsi que l'avis favorable du Commissaire Enquêteur en date du 02 décembre 2020,

Vu l'arrêté préfectoral n°258 / 2021 portant autorisation environnementale et déclaration d'intérêt général du projet de mise en valeur du Sichon en Cœur Urbain,

Vu la convention de partenariat entre l'Etablissement Public Foncier Auvergne et Vichy Communauté,

Vu la délibération 2016-15 du 25 février 2016 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre représenté par Axe Saône en tant que mandataire,

Considérant que le projet va permettre de supprimer des obstacles à la continuité piscicole,

Considérant que le projet a un impact positif sur le risque inondation,

Considérant que le projet va permettre de restaurer des milieux naturels en bordure de cours d'eau,

Considérant que le projet permettra le développement d'un axe de déplacement en mode doux entre les communes de Cusset et de Vichy,

Considérant l'état général de dégradation et l'absence d'entretien global des berges sur ce linéaire,

Considérant que la rivière Sichon appartient aux propriétaires des parcelles qui bordent la rivière et que ce sont plus de 100 parcelles qui ont été comptabilisées sur le secteur du projet,

Considérant que seul un aménagement global, cohérent et concerté permettra de répondre aux enjeux écologiques et urbains sur ce tronçon,

Considérant aux vus des enjeux techniques et financiers, que seule l'acquisition des berges de cette rivière garantira la gestion pérenne et durable des aménagements préconisés,

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- De mandater l'équipe de maîtrise d'œuvre en place pour élaborer un dossier de Déclaration d'Utilité Publique sur le secteur du projet,
- De solliciter l'Etablissement Public Foncier Auvergne pour accompagner Vichy Communauté dans sa démarche de négociation foncière,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

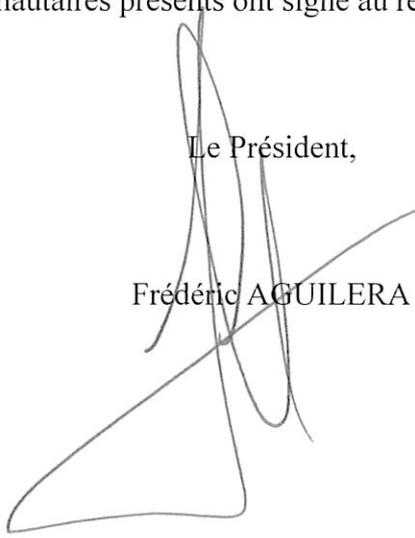
- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 30 septembre 2021.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 44 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30

SEPTEMBRE 2021 VALORISATION DU SICHON EN COEUR URBAIN

Objet de l'acte : LANCEMENT DES PROCEDURES DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE
ET ACQUISITION FONCIERE PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER
AUVERGNE

.....
Date de décision: 30/09/2021

Date de réception de l'accusé 07/10/2021
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 30SEP2021_44

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20210930-30SEP2021_44-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .4

Domaines de competences par themes
Aménagement du territoire

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : 44.pdf (99_DE-003-200071363-20210930-30SEP2021_44-DE-1-
1_1.pdf)